



# LA VOIX DES EMPLOYEURS DU QUÉBEC

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

# LA VOIX DES EMPLOYEURS DU QUÉBEC

## NOTRE HISTOIRE *La force du nombre, une voix qui porte!*

Le CPQ, c'est un vaste réseau de dirigeants d'entreprises et d'associations sectorielles qui ont choisi de s'allier pour se doter d'une voix influente, représentative, rigoureuse, crédible et constructive afin de faire progresser leurs conditions de succès et d'œuvrer à une plus grande prospérité pour le Québec.

Créé en 1969, à l'issue d'un consensus dégagé entre les entreprises, les syndicats et le milieu universitaire, le CPQ est une confédération qui représente aujourd'hui les intérêts de plus de 70 000 employeurs de toutes tailles, issus des secteurs privé et parapublic, et cela directement ou par l'intermédiaire des 70 associations sectorielles qu'il regroupe ainsi que de ses membres corporatifs (entreprises, institutions et autres employeurs).

## NOTRE MISSION *Assurer que les employeurs disposent des meilleures conditions possibles pour prospérer et faire prospérer le Québec*

Regroupant les employeurs ayant des activités au Québec ainsi que leurs associations sectorielles, le CPQ intervient auprès des pouvoirs publics, des agents de la vie économique et de l'opinion publique, afin de promouvoir un environnement d'affaires qui soit propice à la prospérité et à un développement économique responsable.

## NOTRE VISION *La prospérité pour tous, par tous et avec tous!*

Le CPQ se veut la référence et le point de convergence pour les employeurs et leurs associations sectorielles. Il contribue concrètement, par la crédibilité et l'efficacité de ses interventions et par son approche favorisant un dialogue social constructif, à la croissance et aux succès de ses membres, ainsi qu'à une meilleure compréhension du milieu des affaires et des enjeux touchant les entreprises. Le CPQ aspire à un Québec dont la prospérité économique est enviable et inclusive.

### LES VALEURS QUI INSPIRENT NOS CONVICTIONS

- La passion et l'engagement
- La rigueur et le pragmatisme
- L'ouverture et la recherche de solutions
- La solidarité et la loyauté
- Le désir de constituer une valeur ajoutée pour nos membres

### LES CONVICTIONS QUI ANIMENT NOTRE ACTION

- Le niveau de vie et la qualité de vie d'une population dépendent en premier lieu de sa prospérité économique
- Le capital humain, l'entrepreneuriat, l'innovation, le commerce international et un environnement d'affaires favorable sont des leviers essentiels du développement économique
- Le Québec s'est développé et prospérera grâce à l'utilisation de ses meilleurs atouts
- Le dynamisme économique est un véhicule fondamental du développement durable, car il participe directement au progrès social et stimule les investissements technologiques favorables à la protection de l'environnement

## NOTRE ACTION

### *Un engagement continu et passionné à faire valoir les intérêts de nos membres sur de nombreux fronts!*

Les employeurs du Québec peuvent compter sur la participation active du CPQ partout où s'élaborent les politiques susceptibles de les affecter, tant au palier fédéral, provincial que municipal, voire international. Le CPQ intervient également sur de nombreuses tribunes pour faire entendre la voix des employeurs du Québec et faire reconnaître leur contribution à l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des citoyens.

Son leadership est notamment reconnu au sein de diverses instances gouvernementales et de nombreux organismes.

- Conseil d'administration de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), de nombreux comités du CA et comités de travail de la CNESST
- Assemblée délibérante et comité exécutif de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et de nombreux groupes de travail de la Commission
- Conseil d'administration du Conseil emploi métropole (CEM)
- Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM) et ses sous-comités
- Comité de suivi en matière d'allègement réglementaire et administratif

- Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques
- Table ronde tripartite formée de Ressources humaines et Développement des compétences Canada et des provinces, du Conseil canadien des employeurs, et du Congrès du travail du Canada sur les normes internationales du travail
- Organisation internationale du Travail (OIT), à Genève
- Comités de travail et consultatifs sur différentes stratégies ou politiques gouvernementales (renégociations de l'ALENA, conflit sur le bois d'œuvre, mobilité durable, transition énergétique, allègement réglementaire, etc.)
- Commissions parlementaires et caucus de l'Assemblée nationale du Québec et de la Chambre des communes du Canada
- Comité consultatif de la Politique de mobilité durable
- Table des parties prenantes - Transition énergétique Québec (TEQ)

En outre, le CPQ est depuis sa création un interlocuteur privilégié de différents forums axés sur le dialogue social, auprès des groupes de la société civile - particulièrement les associations syndicales et environnementales - et du monde de l'éducation et de la famille.

## DOMAINES D'INTERVENTION PRIORITAIRES

Dans le cadre de sa mission, le CPQ intervient dans six domaines soulevés dans sa plateforme économique 2018-2021, dont les priorités sont dictées par la situation politique et les besoins de ses membres.



### MAIN-D'ŒUVRE

- 1 Éducation
- 2 Formation professionnelle
- 3 Immigration et attraction des talents
- 4 Inclusion et intégration



### FINANCES PUBLIQUES

- 9 Services publics
- 10 Dette publique
- 11 Fiscalité
- 12 Leviers financiers des entreprises



### ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- 17 Mobilité durable
- 18 Transition énergétique
- 19 Réglementation environnementale
- 20 Fiscalité verte



### LOIS ET RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL

- 5 Relations de travail
- 6 Santé et sécurité du travail
- 7 Normes et équité
- 8 Rémunération et avantages sociaux



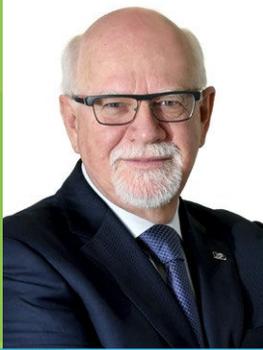
### DÉFIS PUBLICS

- 13 Infrastructures
- 14 Développement local et régional
- 15 Démocratie et acceptabilité sociale
- 16 Agilité de l'État



### MOTEURS DE CROISSANCE

- 21 Entrepreneuriat
- 22 Innovation et technologies
- 23 Marchés externes
- 24 Diversité économique



## MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**EN 2017, LE CPQ S'EST UNE FOIS ENCORE AFFICHÉ COMME UNE RÉFÉRENCE PAR LA SOLIDITÉ DE SES AVIS ET DE SES INTERVENTIONS. TOUJOURS TRÈS RIGOUREUX DANS SON APPROCHE, LE CPQ CONSTRUIT SES INTERVENTIONS SUR DES BASES OBJECTIVES EN S'APPUYANT SUR UN LARGE ÉVENTAIL D'ÉTUDES ET DE DONNÉES CRÉDIBLES. ET, COMME IL RECHERCHE LE CONSENSUS AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS SOCIOÉCONOMIQUES ET QU'IL EST À L'ÉCOUTE DES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES, SON OBJECTIVITÉ ET SA FAÇON CONSTRUCTIVE D'INTERVENIR INSPIRENT CRÉDIBILITÉ ET RESPECT ET FONT EN SORTE QUE SON INFLUENCE EST PORTEUSE SUR LE PLAN DES DÉCISIONS GOUVERNEMENTALES.**

Le Conseil se penche régulièrement sur des problématiques reliées à la main-d'œuvre qui touchent tous les secteurs de l'activité économique; un bon exemple en est le projet d'intégration des travailleurs autochtones dans des entreprises québécoises que coordonnera le CPQ pendant les trois prochaines années. Le Conseil demeure également un acteur de premier plan comme représentant des employeurs au sein des conseils d'administration de la CNESST, de la Commission des partenaires du marché du travail et du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM). Je profite de l'occasion pour remercier ici tous nos partenaires dans l'exercice de ce rôle auprès de ces institutions. Le CPQ est également partenaire fondateur des Prix Créateurs d'emplois du Québec, un événement soulignant l'engagement d'entreprises pour la création et le maintien d'emploi et dont la première édition a eu lieu en 2017.

Le CPQ a connu une année charnière en 2017. En effet, son nouveau plan stratégique a donné lieu à l'introduction de la plateforme économique 2018-2021 qui guidera les interventions du CPQ des quatre prochaines années. Cette nouvelle plateforme répond aux priorités actuelles des employeurs tout en restant à l'écoute de la société québécoise. Le CPQ souhaite, en apportant le point de vue de ses membres, employeurs privés et parapublics, participer et contribuer à cet équilibre global.

Nous sommes fiers de cette nouvelle plateforme qui permet de souligner les leviers économiques sur lesquels le CPQ voit le Québec grandir. Orientée autour de six grands domaines d'intervention, cette plateforme permettra au CPQ de réaffirmer son leadership au cours des prochaines années tout en maintenant un dialogue social ouvert et constructif. Inclusive et ambitieuse, la plateforme 2018-2021 répond aux besoins des secteurs économiques traditionnels ou émergents, ainsi qu'aux préoccupations sociales et environnementales des citoyens et des entreprises.

Rien de tout cela pas n'aurait été possible sans la participation convaincue de l'équipe du CPQ. Au nom du conseil d'administration, je remercie tout le personnel pour cette dernière année bien remplie, et plus particulièrement le président-directeur général Yves-Thomas Dorval pour son leadership et sa vision.

Je tiens également à remercier les membres du conseil d'administration actuel et ceux dont le mandat se terminera bientôt pour l'accueil qu'ils m'ont réservé au sein de l'organisme. Je leur sais gré tout particulièrement de leur appui et de la confiance qu'ils m'ont accordée dans l'exécution de mon mandat en tant que président du conseil d'administration du CPQ.

**Marc-André Roy**

Président du conseil d'administration  
Président et chef de la direction, R3D



## MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

**L'ANNÉE 2017 A ÉTÉ L'OCCASION DE RÉALISER PLUSIEURS AVANCÉES POUR LES EMPLOYEURS ET LES ENTREPRISES DU QUÉBEC. ELLE FUT ÉGALEMENT L'OCCASION POUR LE CPQ DE DRESSER UN BILAN DE SES RÉALISATIONS DES DERNIÈRES ANNÉES AVANT D'ENTAMER UN NOUVEAU CYCLE DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE POUR LA PÉRIODE 2018-2021.**

Au cours des quelques dernières années, le CPQ s'est fortement concentré sur l'assainissement des finances publiques. Notre insistance en faveur d'une gestion rigoureuse des dépenses publiques a eu gain de cause auprès du gouvernement du Québec, qui a mis en application le principe du « cran d'arrêt » dont nous avons développé le concept et fait la promotion afin d'enrayer l'hémorragie des dépenses publiques et leurs effets sur l'accroissement de la dette.

Nous avons travaillé sans relâche à sensibiliser les plus hautes instances au poids des ponctions fiscales sur la masse salariale et à leur impact sur la compétitivité des entreprises, afin que soient prises des mesures pour les geler ou les diminuer. Parallèlement, et grâce à nos interventions soutenues, les toutes dernières règles adoptées dans la mise en œuvre de la politique sur l'allègement réglementaire devraient porter fruit.

Engagé comme toujours en faveur de la modernisation du régime de santé et de sécurité du travail, notamment par une participation active aux discussions portant sur une réforme législative éventuelle, et de la législation du travail, le CPQ a réussi par ses représentations à pousser le gouvernement du Québec à réduire les cotisations au Fonds des services de santé (FSS) pour les PME. Il a également occupé une place centrale dans le débat entourant le niveau du salaire minimum, où des compromis ont pu être trouvés, de même que dans le cadre des récentes réformes sur les régimes de retraite privés ou publics, aux paliers municipal, provincial et fédéral.

Le CPQ a également défendu avec vigueur l'importance d'un accès à une main-d'œuvre abondante ayant les qualifications nécessaires pour assurer la poursuite de la croissance économique ainsi que le développement social du Québec. Il a également pris fait et cause pour une politique sur la réussite scolaire, pour la réintégration des cours d'éducation financière dans le cursus scolaire, pour l'optimisation de l'intégration des immigrants au sein du marché du travail, et pour une meilleure adéquation formation-emploi.

Sur ce dernier aspect, le CPQ a obtenu la préparation d'une Stratégie nationale de la main-d'œuvre dont il a spontanément développé le concept qu'il a proposé au gouvernement du Québec. Il s'est

également positionné comme organisation qui a à cœur l'inclusion et l'intégration des personnes sous-représentées dans le marché du travail - personnes issues des communautés autochtones, souffrant d'un handicap ou ayant des besoins particuliers - en mettant sur pied autant d'initiatives structurantes qui seront déployées au cours des prochaines années.

Sur le plan économique et industriel, le CPQ n'a eu de cesse de démontrer son soutien aux économies régionales et à certaines filières industrielles aux prises avec des difficultés particulières - litiges commerciaux à l'échelle internationale (pensons à l'aéronautique, au bois d'œuvre, à l'aluminium) -, déficits de notoriété publique (construction, transport des marchandises, ressources naturelles) - ou à la recherche de programmes gouvernementaux adéquats pour leur croissance (secteurs manufacturier innovant, des technologies propres, énergies renouvelables émergentes, sciences de la vie, intelligence artificielle et virage numérique, bioalimentaire).

Enfin, au cours des dernières années le CPQ s'est également impliqué de façon résolue et unique parmi les organisations d'affaires en contribuant activement au dialogue social, avec des partenaires environnementaux et syndicaux, sur le virage vers une économie verte à faible empreinte carbone, afin d'obtenir l'adoption et la mise en place de politiques garantissant d'investissements à la hauteur des besoins en matière de mobilité durable, d'efficacité énergétique, de recherche et d'innovation.

L'on doit se réjouir, au regard de la liste des réalisations précédentes, et ce, malgré les effets de la crise de 2008 et les diverses craintes qui ont depuis menacé l'économie mondiale, de constater que le Québec en sort aujourd'hui avec une certaine croissance plutôt encourageante. Mais si les signes vitaux de l'économie québécoise font plutôt bonne figure en apparence, on ne saurait s'en satisfaire pleinement car, comme le souligne la dernière édition du Bulletin de la Prospérité du Québec, produit par le CPQ en 2017, plusieurs facteurs structurels n'ont enregistré que très peu d'avancées depuis 2010 par rapport à nos voisins.

Sur la base de ces constats et de ses accomplissements, le CPQ a mené une consultation auprès de ses membres en vue de l'élaboration de sa nouvelle plateforme économique 2018-2021.

À la veille de son 50<sup>e</sup> anniversaire, et à quelques mois d'une élection générale provinciale qui sera suivie l'année suivante d'une élection fédérale, le CPQ a redéfini ses axes d'intervention afin de mieux refléter les problématiques et les enjeux actuels de ses membres. Sa plateforme économique, ambitieuse et inclusive, vise à faire entendre la voix des employeurs du Québec et à maintenir un dialogue social proactif.

Pour finir, j'aimerais souligner la persévérance et le dévouement de l'équipe de la permanence ainsi que le soutien éclairé des membres du conseil d'administration et, en particulier, de son président, Marc-André Roy, que je remercie énormément de son engagement.

**Yves-Thomas Dorval**  
Président-directeur général

# MAIN-D'ŒUVRE



**ENGAGEMENT – ACCOMPAGNER LES EMPLOYEURS QUÉBÉCOIS FACE AUX MULTIPLES ENJEUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN AFIN DE FAVORISER L'ADAPTATION ET UNE COMPÉTITIVITÉ RENOUVELÉE DES ENTREPRISES DANS UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE COMPLEXE ET EN PLEINE MUTATION.**



## PRINCIPAUX GAINS ET RÉALISATIONS

### ÉVÉNEMENTS

**22 septembre 2017**

**Prévisions salariales 2018 : tout ce que les hauts dirigeants, gestionnaires et chefs d'entreprise doivent savoir.**

Le CPQ dévoile annuellement ses prévisions salariales pour l'année à venir, en collaboration avec certaines des plus importantes firmes québécoises de consultation en ressources humaines. À l'occasion de ce rendez-vous annuel fort attendu, les hauts dirigeants, gestionnaires et chefs d'entreprise peuvent prendre connaissance des augmentations salariales prévues dans plusieurs secteurs et différentes catégories d'emploi et ainsi mieux planifier leur stratégie de rémunération.

**4 octobre 2017**

**1<sup>er</sup> Gala des Prix Créateurs d'emplois du Québec**

Le CPQ a fondé, avec des partenaires prestigieux, le Gala des Prix Créateurs d'emplois du Québec, qui soulignera annuellement la création, le maintien et la croissance exceptionnelle d'emplois de qualité dans les 17 régions du Québec. Ces Prix sont un moyen de célébrer le dynamisme et les réalisations d'employeurs qui se sont distingués par leurs différentes initiatives et leur capacité d'adaptation au chapitre de l'emploi et des ressources humaines.



## La mobilisation de tous les talents au cœur de notre résilience économique

Face au vieillissement de la population et à la transformation profonde de l'économie mondiale, le Québec doit s'adapter pour assurer la disponibilité d'une main-d'œuvre suffisante et de qualité, qui réponde aux besoins du marché du travail. Dans la dernière année, le CPQ a profité de plusieurs tribunes pour intervenir sur cette question.

- S'appuyant sur un vaste sondage mené auprès des employeurs du Québec, il a exposé publiquement les priorités et les défis des entreprises en ce qui touche, entre autres, aux difficultés de recrutement, à l'adaptation des programmes de formation, aux régimes de retraite et au développement économique du Québec.
- Lors de sa participation au Rendez-vous national sur la main-d'œuvre, il a proposé la mise sur pied d'une Stratégie nationale de la main-d'œuvre. Le gouvernement du Québec s'est engagé à élaborer une telle stratégie au cours de l'année, et a repris plusieurs recommandations émises par le CPQ.
- Il a insisté sur l'importance pour les politiques et stratégies économiques gouvernementales qu'elles comprennent un volet consacré aux défis d'avenir de la main-d'œuvre. Il a constaté avec satisfaction l'inclusion de ce considérant majeur dans l'élaboration de la première Stratégie numérique du Québec.
- Afin que soit reconnu l'apport des employeurs à la prospérité du Québec et de ses régions, le CPQ s'est investi à titre de partenaire fondateur dans la mise sur pied du premier Gala des Prix Créateurs d'emplois du Québec à l'automne 2017.
- Le CPQ a amorcé une démarche collaborative dans l'ensemble du Québec afin de travailler conjointement avec les partenaires du marché du travail au sein de diverses instances comme les conseils régionaux sur le marché du travail et les comités sectoriels de main-d'œuvre.

## La réussite éducative, c'est l'affaire de tous

L'éducation s'affiche comme une des grandes priorités des employeurs, car le développement du plein potentiel de nos jeunes est un gage de prospérité collective et doit être un véritable projet de société. Le CPQ a été fier de participer à différentes initiatives en ce sens.

- Les Journées de la persévérance scolaire, qui ont pour but de sensibiliser le public à l'importance de la diplomation et aux risques du décrochage scolaire.

- Le Sommet sur l'éducation à la petite enfance, afin de faire reconnaître l'importance de renforcer le volet éducatif des services à la petite enfance et d'améliorer leur intégration au continuum scolaire.
- L'élaboration de la nouvelle Politique de réussite éducative du gouvernement du Québec; le CPQ a représenté le point de vue des employeurs et offert son soutien à la création d'un institut d'excellence en éducation.
- La réintégration du cours d'éducation financière dans le cursus scolaire, initiative dont le CPQ est un fervent défenseur auprès des administrations publiques depuis de nombreuses années.

## Favoriser l'inclusion des personnes sous-représentées sur le marché du travail

Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre qualifiée, des politiques d'immigration fructueuses et des stratégies efficaces d'inclusion des personnes sous-représentées sur le marché du travail sont des priorités pour notre croissance économique. À cet égard, le CPQ a mené diverses actions.

- Il a lancé des projets d'envergure dans l'ensemble du territoire québécois visant l'emploi des personnes handicapées et une meilleure intégration des personnes autochtones sur le marché du travail.
- Il a affirmé avec conviction la contribution essentielle des travailleurs de toutes origines au développement du Québec à l'occasion de la 15<sup>e</sup> Semaine québécoise des rencontres interculturelles.
- Il a réalisé une tournée du Québec afin de mieux cerner les besoins de main-d'œuvre des employeurs et les éléments pouvant favoriser une meilleure intégration des travailleurs sous-représentés et la participation des travailleurs autochtones au développement économique régional. Cette tournée s'est conclue par le dévoilement de la première Stratégie interministérielle d'intégration professionnelle des Premières Nations et des Inuits par le gouvernement du Québec.
- Il n'a pas hésité à interpeler le gouvernement provincial sur l'importance de permettre une immigration nombreuse, bien intégrée et répondant aux besoins du marché du travail, à l'occasion du Forum sur la valorisation de la diversité et la lutte contre la discrimination.
- Il a exprimé sa satisfaction lorsque le gouvernement canadien a annoncé sa Stratégie fédérale en matière de compétences mondiales, qui accorde aux employeurs la rapidité et la prévisibilité indispensables à l'embauche de nouveaux talents de l'étranger.

# LOIS ET RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL



**ENGAGEMENT** – S'ASSURER QUE L'ENCADREMENT LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DU TRAVAIL PERMETTE L'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL DANS LE SENS D'UN ÉQUILIBRE CONSTRUCTIF ENTRE LE PROGRÈS SOCIAL ET LE PROGRÈS ÉCONOMIQUE.



## PRINCIPAUX GAINS ET RÉALISATIONS

### UN ÉVÉNEMENT MARQUANT

17 mars

La présidente du Tribunal administratif du travail, M<sup>me</sup> Marie Lamarre, a présenté aux membres du CPQ la mission du Tribunal ainsi que ses premières réalisations, près d'un an après sa création.





## Une autre année de réforme des régimes de retraite

Dans la foulée de la réforme du système fédéral de retraite, le gouvernement du Québec a enclenché une révision de son régime public à laquelle le CPQ a activement participé.

- Le CPQ est intervenu dans le cadre des consultations publiques sur la réforme du Régime de rentes du Québec, misant sur l'importance de réduire l'écart des cotisations avec le Canada et de contenir toute hausse des coûts pour les employeurs en accompagnant les bonifications éventuelles d'une réduction d'autres cotisations sur la masse salariale. Il s'est également exprimé en faveur d'une hausse de l'âge minimal de la retraite.
- En marge de la publication du rapport sur les régimes de retraite et avantages sociaux en lien avec les normes du travail (le « rapport Fortin »), le CPQ a fait valoir l'importance de ne pas interdire les différences de traitement basées sur la date d'embauche des employés. Il estime en effet que cela est nécessaire si l'on veut respecter les promesses faites aux travailleurs dans le passé, tout en permettant d'offrir aux jeunes employés des régimes de retraite plus adaptés.

## L'importance de procéder avec prudence à la légalisation du cannabis

Le CPQ a rappelé, sur la place publique et lors des consultations sur le projet de loi 157, la complexité de l'enjeu de la légalisation et de la commercialisation du cannabis sur le plan de la santé et de la sécurité des travailleurs et du public, soulignant notamment l'importance de prévoir des outils de prévention à mettre à disposition des employeurs.

## Le représentant patronal par excellence en matière de normes, d'équité et de santé et sécurité du travail

L'année 2017 a été marquée par plusieurs moments forts où le CPQ a assumé son leadership en matière de législation du travail.

- Le CPQ a coordonné et stimulé les échanges pour les employeurs auprès du CCTM en vue de proposer des pistes d'améliorations au régime de santé et sécurité au travail, ce qui a conduit au dépôt d'un avis en ce sens à la ministre du Travail.
- Le CPQ a discuté avec la ministre fédérale de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail du Canada, l'honorable Patricia A. Hajdu, des dossiers prioritaires en lien avec les enjeux relatifs à la disponibilité de travailleurs sous-représentés sur le marché de l'emploi, la législation du travail et la formation de la main-d'œuvre.
- Il est intervenu dans le cadre du conflit de travail dans le milieu de la construction, afin d'éviter une grève prolongée des chantiers pouvant nuire à l'ensemble de l'économie québécoise.
- Le CPQ s'est prononcé vigoureusement contre les actes de violence et les agressions psychologiques et sexuelles en milieu de travail.
- Le CPQ a réagi au dépôt du projet de loi 152, afin de faire apporter des modifications importantes aux dispositions touchant la durée des mandats des administrateurs de la CNESST.

# FINANCES PUBLIQUES



**ENGAGEMENT** – PROMOUVOIR LES LIENS ENTRE LA RIGUEUR BUDGÉTAIRE, LE PROGRÈS SOCIAL ET LA PROSPÉRITÉ EN ORIENTANT LES GOUVERNEMENTS VERS DES MÉCANISMES DE GESTION À LONG TERME, UNE FISCALITÉ COMPÉTITIVE ET ÉQUITABLE ET UNE INTERVENTION PUBLIQUE DANS L'ÉCONOMIE AJUSTÉE AUX BESOINS STRATÉGIQUES DES ENTREPRISES.



## PRINCIPAUX GAINS ET RÉALISATIONS

### ÉVÉNEMENTS

#### 10 février

M. Éric Ducharme, président-directeur général de Revenu Québec, a présenté le nouveau Plan stratégique 2016-2020 du CPQ à ses membres, dans le cadre du virage important qu'effectue Revenu Québec afin d'optimiser ses relations avec les citoyens et les entreprises.

#### 10 avril

À l'occasion de la 48<sup>e</sup> assemblée générale annuelle du CPQ, les participants ont eu le plaisir d'assister à une conférence de M. Pierre Moreau, président du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes, portant sur les orientations budgétaires du gouvernement du Québec pour l'année 2017-2018, ainsi que sur l'application et les principes sous-jacents à la mise sur pied d'une nouvelle Autorité des marchés publics.



## L'importance de l'équilibre budgétaire et du contrôle des dépenses publiques

Les différents paliers gouvernementaux consultent régulièrement le CPQ en ce qui touche à la mise en place de politiques et de stratégies économiques qui stimulent la croissance et la création de richesse. À cet effet, l'organisme est intervenu dans le cadre de diverses consultations.

- Consultations prébudgétaires 2017-2018 du ministère des Finances du Québec - le CPQ a mis l'accent sur l'importance de réduire le niveau de la dette publique et d'améliorer de façon durable la compétitivité fiscale du Québec.
- Consultations prébudgétaires pour le budget 2018-2019 du Canada - le CPQ a insisté notamment sur l'importance de la mise en place de mesures favorisant la productivité et la compétitivité des entreprises, sur la nécessité de se doter d'un plan de retour à l'équilibre budgétaire et sur l'accélération des investissements dans les infrastructures de transport.

## Agir en faveur d'une fiscalité concurrentielle, simplifiée et équitable

Le CPQ a insisté, sur la place publique et auprès des différents gouvernements, sur l'impact des politiques fiscales sur la compétitivité des entreprises et la capacité d'attraction de nouveaux investisseurs.

- Il a participé aux consultations fédérales sur la planification fiscale au moyen de sociétés privées, afin de dissuader le gouvernement d'aller trop vite dans l'élaboration de mesures posant des risques pour les entrepreneurs quant au fractionnement du revenu et au traitement des revenus passifs.
- Il a encouragé les gouvernements à mieux encadrer la fiscalité du commerce en ligne transfrontalier et des plateformes de distribution de contenus numériques, sources d'importantes pertes en recettes fiscales pour le Québec et le Canada.
- Il a lutté contre certains éléments néfastes des orientations fédérales à l'égard de la fiscalité des entreprises, et son action a conduit à des modifications importantes de certaines intentions initiales.
- Il a dénoncé le traitement fiscal à géométrie variable accordé à certaines compagnies étrangères de distribution de contenu numérique, ce qui encourage la concurrence déloyale au détriment des entreprises locales de production culturelle, soumises à des obligations beaucoup plus strictes.
- Il a appuyé les efforts du gouvernement fédéral de réduction de l'impôt des PME afin de leur permettre de demeurer compétitives, tout en rappelant l'importance de ne pas creuser un écart trop grand avec les grandes entreprises.



# DÉFIS PUBLICS



**ENGAGEMENT – UN APPAREIL ÉTATIQUE MODERNE ET EXEMPLAIRE QUI AGIT À TOUS LES NIVEAUX DE GOUVERNEMENT COMME FACILITATEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EN LIMITANT LES ENTRAVES LIÉES À DES VISIONS ISOLÉES ET LES COÛTS RELIÉS À UN BLOCAGE DES PROJETS STRUCTURANTS POUR LE QUÉBEC.**



## PRINCIPAUX GAINS ET RÉALISATIONS

### ÉVÉNEMENTS

#### 24 mars

Au lendemain du dévoilement d'une étude inédite du CPQ portant sur la contribution du transport des marchandises à la prospérité du Québec, le ministre délégué aux Affaires maritimes, M. Jean D'Amour, a rencontré les membres du Conseil afin de revenir sur le déploiement de la Stratégie maritime du Québec et son apport à la compétitivité de nos pôles logistiques.

#### 12 mai

À l'heure où les gouvernements de proximité sont appelés à exercer de nouvelles responsabilités, le CPQ et l'Union des municipalités du Québec ont organisé un forum de discussion en compagnie de M. Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, afin de discuter du rôle que les municipalités sont appelées à jouer, du renforcement de leurs liens avec les entreprises ainsi que des enjeux communs à ces deux catégories d'employeurs.



## Faire de notre développement maritime un véhicule de croissance économique

Dans un contexte où la contribution du transport maritime est appelée à croître davantage au cours des prochaines années, le CPQ a contribué à la réflexion de diverses manières.

- Il a rappelé l'importance que la Stratégie maritime du Québec favorise l'essor économique et la vitalité des régions maritimes du Québec en permettant des investissements dans les pôles stratégiques et une revalorisation du Saint-Laurent comme destination touristique.
- Il a signifié son appui au projet d'agrandissement Beauport 2020 du Port de Québec, qui permettra un gain d'efficacité et une capacité de traitement accrue au bénéfice de l'ensemble du transport de marchandises de la province.
- Il a souligné l'importance d'investissements dédiés à l'implantation d'une zone industrialo-portuaire dans la région de Montréal afin de consolider l'accès aux chaînes d'approvisionnement mondiales et de répondre adéquatement à la croissance des volumes transportés.

## Favoriser le développement économique local en accordant davantage d'autonomie aux municipalités

Lors de son passage aux consultations publiques sur le projet de loi 122 permettant d'augmenter l'autonomie des municipalités et de les reconnaître comme des gouvernements de proximité, le CPQ a souligné l'importance de mesures favorisant le développement local et régional, l'allègement des structures administratives au sein de la fonction publique et la modernisation de la gouvernance des structures étatiques.

## Des gains substantiels dans le dossier de l'allègement réglementaire

- L'année 2017 a vu l'adoption de la nouvelle Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif, un gain substantiel pour le CPQ qui a suivi le dossier de près pendant des années et a collaboré activement avec Québec afin de réduire de façon marquée le fardeau administratif des entreprises.
- Lors des auditions publiques sur le rapport quinquennal 2016 de la Commission d'accès à l'information du Québec, le CPQ a réitéré l'importance des questions relatives à l'accès à l'information pour les employeurs, et a insisté sur la nécessité de procéder à une étude d'impact avant d'appliquer de nouvelles mesures pouvant alourdir le fardeau administratif ou entraîner des coûts additionnels pour les entreprises.

## L'acceptabilité sociale pour mieux concilier les aspects économiques, sociaux et environnementaux des projets

Depuis des années, le CPQ est préoccupé par l'importance d'assurer un équilibre dans le débat public entre les considérants sociaux, environnementaux et économiques des projets de développement. Ayant participé par le passé à l'élaboration du Livre vert et plaidé pour la mise en place d'une agence d'analyse des retombées des projets, il a été un acteur de premier plan dans la mise en place des nouvelles orientations en matière d'acceptabilité sociale du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, et a salué la création du nouveau Bureau de coordination des projets majeurs et d'analyse des impacts économiques.



# ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES



**ENGAGEMENT – FAIRE DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DES TECHNOLOGIES PROPRES DES LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EN INCITANT LE GOUVERNEMENT À METTRE EN PLACE DES STRATÉGIES ET DES POLITIQUES FAVORISANT LA RENTABILITÉ DES INVESTISSEMENTS EN INNOVATION ET EN DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE, AINSI QU'À ADOPTER UNE RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE INTELLIGENTE.**



## PRINCIPAUX GAINS ET RÉALISATIONS

### ÉVÉNEMENTS

13 mars

#### Dévoilement d'une étude d'envergure sur la contribution du transport des marchandises à la prospérité du Québec

Cette étude sans précédent du CPQ, unissant les voix des acteurs du transport routier, maritime, ferroviaire et aérien, met en évidence les enjeux et les défis d'avenir de ce secteur névralgique dans un contexte de décarbonisation de notre économie, et invite le Québec à se doter d'une stratégie globale en matière de transport des personnes et des marchandises. L'étude présente de nombreuses recommandations en ce sens.



28 avril

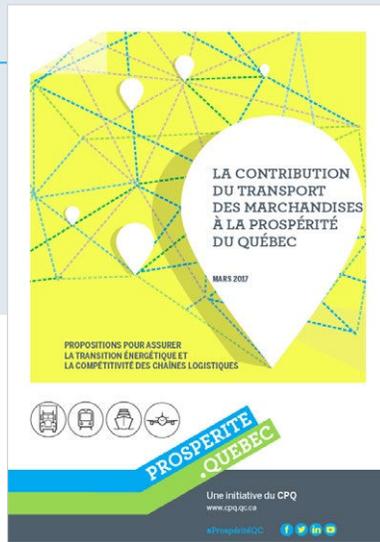
Près d'un an après le dévoilement de la Politique énergétique 2030 par le gouvernement du Québec, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Pierre Arcand, a fait le point sur cette initiative ainsi que sur la mise sur pied du nouvel organisme Transition énergétique Québec (TEQ).



17 octobre

M<sup>me</sup> Johanne Gélinas, présidente-directrice générale de TEQ, a tenu à rencontrer les membres du CPQ et les parties prenantes afin de lancer les travaux de consultation menant à l'élaboration du premier plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques 2018-2023 du Québec.





## Un acteur de changement en mobilité durable

Le CPQ, avec l'aide de ses membres et des différents partenaires de l'Alliance SWITCH, intervient depuis plusieurs années en faveur de mesures cohérentes destinées aux transports des personnes et de marchandises. À cet égard, il a pu se réjouir de plusieurs avancées.

- Mise sur pied d'un comité consultatif d'experts pour l'élaboration d'une première politique québécoise de mobilité durable, comité auquel il a participé de façon active et engagée.
- Reconduction, demandée par le CPQ, du programme de financement Écocamionnage pour l'achat de véhicules lourds moins polluants permettant à l'industrie du transport de marchandises de réduire ses émissions de GES.
- Investissement massif des deux paliers de gouvernement dans le projet du Réseau électrique métropolitain mené par la Caisse de dépôt et placement du Québec, ainsi que l'adoption par Québec du projet de loi 137 en lien avec la mise en œuvre rapide du REM, que le CPQ appuie depuis ses débuts. Le Conseil a d'ailleurs sommé le gouvernement de mesurer à leur juste valeur les recommandations présentées par le BAPE.
- Le CPQ a également réclamé l'optimisation de l'autoroute 30 afin d'assurer la fluidité de ce moteur socioéconomique du Québec.

## Une voix déterminante en transition énergétique

Le CPQ est une voix de plus en plus entendue en ce qui touche aux enjeux de réduction des GES et d'adaptation des entreprises aux changements climatiques. En plus d'affirmer que la nouvelle Politique de mobilité durable doit s'arrimer avec les objectifs de la Politique énergétique 2030, le CPQ a agi sur plusieurs fronts.

- Il a mis de l'avant la contribution du transport des marchandises à la prospérité du Québec, secteur qui est appelé à croître davantage au cours des années et à participer de façon responsable à l'effort de réduction des émissions de GES.

- Il a souligné la création de Transition énergétique Québec, dont le rôle est de promouvoir et stimuler l'adoption et le développement d'innovations en matière d'efficacité énergétique au Québec.
- Avec l'Alliance SWITCH, il a pressé les deux paliers de gouvernement d'accélérer la mise en œuvre de mesures concrètes permettant d'effectuer le virage vers une économie plus sobre en carbone.
- Il a rappelé l'importance d'investir dans l'intermodalité et la modernisation des infrastructures de transport sur l'ensemble du territoire québécois pour appuyer les différents pôles industriels et logistiques.

## Nos ressources naturelles au cœur du développement économique

Le CPQ a déployé beaucoup d'efforts pour sensibiliser le gouvernement et les autres acteurs de la sphère publique à l'importance d'assurer le développement durable de nos ressources tout en maintenant un climat d'affaires attractif.

- Il a participé aux consultations du projet de loi 102 sur la modernisation de la Loi québécoise sur l'environnement en militant en faveur d'allègements, de simplification et de prévisibilité des cadres réglementaires et des régimes d'autorisation.
- Il a appuyé les propositions d'Hydro-Québec visant à diversifier ses marchés d'exportation, conformément à son plan stratégique, notamment par la soumission de trois projets de ligne de transport au Massachusetts.
- Il a affirmé son leadership au Collectif pour une forêt durable, un mouvement de mobilisation en faveur de l'exploitation durable du potentiel économique de la forêt québécoise.
- Il a salué les engagements concrets en transition énergétique obtenus dans le cadre du Plan d'action 2017-2020 de la Politique énergétique 2030 annoncée par le gouvernement du Québec, visant à stimuler l'innovation et à investir dans des leviers majeurs pour une économie plus sobre en carbone.
- Il a prôné les bénéfices de mesures d'écofiscalité pour les entreprises et souligné la mise en place d'obligations vertes par le gouvernement provincial.

# MOTEURS DE CROISSANCE



**ENGAGEMENT** – DÉFENDRE LES CONDITIONS QUI PERMETTRONT UNE ACCÉLÉRATION TANGIBLE DES MOTEURS DE CROISSANCE QUE SONT L'ENTREPRENEURIAT, L'INNOVATION, L'INTERNATIONALISATION, LA DIVERSIFICATION ET UNE MEILLEURE INTÉGRATION DANS LES CHAÎNES DE VALEUR MONDIALES.



## PRINCIPAUX GAINS ET RÉALISATIONS

### ÉVÉNEMENTS

#### 14 septembre

M. Pierre Gabriel Côté, président-directeur général d'Investissement Québec, a présenté aux membres du CPQ le bilan de la première année de la tournée Initiative manufacturière qu'Investissement Québec a menée partout au Québec afin d'encourager les entreprises à entreprendre le virage industriel 4.0.



#### 2 octobre

En présence de M<sup>me</sup> Dominique Anglade, vice-première ministre et ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, le CPQ a dévoilé le Bulletin de la prospérité du Québec 2017 qui évalue et compare, au moyen de divers indicateurs, la position économique du Québec par rapport à trois autres provinces canadiennes et aux pays membres de l'OCDE.



## Numérique et innovation, des incontournables pour la compétitivité de nos entreprises

Pleinement conscient que l'utilisation du numérique est désormais incontournable pour toute économie qui veut demeurer concurrentielle et innover, le CPQ s'est penché sur les divers aspects de la nouvelle donne économique.

- Il a salué les recommandations du Conseil consultatif sur l'économie et l'innovation, dont la plupart font écho aux avis formulés par l'organisme au cours des ans.
- Il a appuyé les orientations de la Stratégie numérique du gouvernement du Québec, dont plusieurs traduisent les recommandations présentées par le CPQ lors des consultations publiques.
- Il a plaidé, auprès des divers paliers de gouvernement, l'importance de mettre en place des grappes industrielles dans différents secteurs d'avenir tels que l'intelligence artificielle et l'optique-photonique.
- Il a accueilli positivement la nouvelle Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022 du gouvernement du Québec, alignée sur les priorités identifiées et réitérées par le CPQ sur la place publique et lors de rencontres privées.
- Il a salué le dévoilement d'une nouvelle Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2022, visant à permettre aux industries du médicament et des technologies médicales du Québec de renforcer leurs stratégies d'innovation.

## Souligner l'importance des accords de libre-échange

Considérant l'importance pour l'économie québécoise et canadienne de se diversifier et de faciliter l'accès aux marchés internationaux, dans un contexte de mutations sociopolitiques importantes, le CPQ est intervenu maintes fois sur la place publique.

- Il a contribué activement au débat entourant les avantages, pour nos industries et notre économie en général, de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne ainsi que du Partenariat Transpacifique.
- Il a contribué son expertise dans le cadre des consultations sur la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain, autant au niveau fédéral que provincial, en y présentant des recommandations de nature stratégique, sectorielle et technique.

- Il a sensibilisé la communauté d'affaires à l'importance de diversifier les possibilités offertes de commerce international, notamment avec les économies émergentes telles que la Chine, l'Inde, et le Brésil.
- Il a prôné la levée des barrières du commerce interprovincial au Canada et invité à accueillir positivement la mise en place de l'Accord de libre-échange canadien qui améliore l'accès aux contrats publics.

## Commerce international : faire respecter les règles d'une saine et libre concurrence

Le CPQ a profité de nombreuses tribunes publiques et privées pour prendre la parole et souligner l'importance que le Canada et le Québec défendent les intérêts de leurs industries face aux menaces protectionnistes étrangères.

- Il a martelé l'importance d'agir pour s'opposer à l'imposition des tarifs douaniers exorbitants dans l'industrie canadienne du bois d'œuvre résineux.
- Il a souligné l'importance du plan de soutien fédéral à l'industrie forestière visant à compléter l'aide provinciale aux entreprises du secteur.
- Il a appelé les divers paliers gouvernementaux à contribuer financièrement à l'essor de l'industrie aérospatiale, exposée à un marché mondial de plus en plus compétitif et exigeant.
- Il a défendu publiquement Bombardier face aux allégations de dumping du compétiteur américain Boeing relativement à la vente des avions de la C Series à la compagnie Delta.
- Il a souligné l'importance du partenariat stratégique entre Bombardier et Airbus, qui permet d'ouvrir la vente de la C Series à de nouveaux marchés ainsi que d'en garantir la compétitivité au bénéfice de l'écosystème de l'industrie aérospatiale du Québec et du Canada.
- Il a mené des actions de sensibilisation auprès de tous les paliers gouvernementaux afin de valoriser l'ensemble de l'écosystème entourant la construction, les grands travaux et le bâtiment, et de faire reconnaître le caractère crucial de cet écosystème pour la prospérité et mieux faire comprendre les enjeux pour le futur.

# RAYONNEMENT

## DES TRIBUNES

### • QUI RAPPROCHENT LES MEMBRES DES ÉLUS ET DES PERSONNALITÉS D'INFLUENCE

Les membres du CPQ ont eu le privilège de rencontrer plusieurs ministres, hauts fonctionnaires et chefs d'entreprises afin de les entendre sur leurs priorités stratégiques et leurs dossiers principaux.



13 novembre - Philippe Couillard, premier ministre du Québec



9 novembre - Jorge Araya, chef de la direction d'Imperial Tobacco Canada



20 octobre - François Legault, chef de la Coalition avenir Québec et deuxième groupe d'opposition



17 octobre - Johanne Gélinas, présidente-directrice générale de Transition énergétique Québec



2 octobre - Dominique Anglade, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et vice-première ministre du Québec



14 septembre - Pierre Gabriel Côté, président-directeur général d'Investissement Québec



6 juin - Jean-François Lisée, chef du Parti Québécois et de l'opposition officielle



12 mai - Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire



28 avril - Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles



10 avril 2017 - Pierre Moreau, président du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes



24 mars - Jean D'Amour, ministre délégué aux Affaires maritimes



13 mars - Marie Lamarre, présidente du Tribunal administratif du travail



10 février - Éric Ducharme, président-directeur général de Revenu Québec

## DES ÉVÉNEMENTS

### • QUI HONORENT LES LEADERS ET VISIONNAIRES DU MILIEU DES AFFAIRES

Lors de sa 48<sup>e</sup> assemblée générale annuelle, le CPQ a rendu hommage à plusieurs entrepreneurs de renom :

- 1 **Pierre H. Lessard**, C.M., C.B.H.F., FCPA, FCA, MBA, président sortant du CA de Metro et président de Drassel Capital Inc., lauréat du Prix de carrière 2017 soulignant l'apport exceptionnel d'une personnalité du monde des affaires à la société québécoise.
- 2 **Simon De Baene**, président et cofondateur de GSOFT, récipiendaire du Prix Jeune entrepreneur, créé à l'occasion des 45 ans du CPQ, en 2014, et saluant le leadership et l'audace des réalisations d'un jeune entrepreneur âgé de moins de 40 ans ayant connu une réussite remarquable.

Créé en 1986 afin de reconnaître la contribution exceptionnelle de gens d'affaires au développement économique du Québec, le très sélect Club des entrepreneurs a vu l'intronisation en 2017 des personnalités suivantes :

- 3 **Francine Lelièvre**, directrice générale, Pointe-à-Callière.
- 4 **René Proulx**, CPA, CA, président-directeur général, Exceldor.

- 5 **Louis-Marie Beaulieu**, président du conseil et chef de la direction, Groupe Desgagnés.

Des étudiants qui se sont démarqués ont également reçu des prix :

**Pauline Maron-Patissier** (Université Laval), **Guillaume Demers** (Université du Québec en Outaouais), **Caroline Dumouchel-Hudon** (Université de Montréal), lauréats d'une Bourse Ghislain-Dufour, du nom de l'ancien dirigeant du CPQ, visant à souligner l'excellence d'étudiantes et d'étudiants de deuxième cycle en relations industrielles.

Le CPQ a souligné la contribution des membres sortants du conseil d'administration, dont le mandat venait à échéance cette année :

**Louis-Marie Beaulieu**, président du conseil et chef de la direction du Groupe Desgagnés, **Robert Bonhomme**, associé chez Borden Ladner Gervais, **Pierre Lapointe**, président et chef de la direction d'ArcelorMittal et **Martin Thibault**, président et co-fondateur d'Absolutnet.



## DES ACTIVITÉS

### • QUI SOULIGNENT LA CONTRIBUTION À LA PROSPÉRITÉ DES EMPLOYEURS DE TOUTES LES RÉGIONS

L'année 2017 a vu la reconduction d'**Andrée-Lise Méthot**, fondatrice et associée directrice de Cycle Capital Management, et **Stéphane Leduc**, président et directeur général de Cegertec, comme ambassadeurs nationaux de la prospérité. Par leur discours passionné en faveur de la prospérité du Québec et par leur enthousiasme à entreprendre afin de donner l'exemple et encourager d'autres personnes à suivre leurs traces, ils incarnent parfaitement la mission que véhicule la Campagne.

Le CPQ a fondé, avec différents partenaires prestigieux, le Gala des Prix Créateurs d'emplois du Québec dans le but de saluer annuellement la création, le maintien et la croissance exception-

nelle d'emplois de qualité dans les 17 régions du Québec. Ces Prix permettent ainsi de célébrer le dynamisme et les réalisations d'employeurs qui se sont distingués par leurs initiatives et leur capacité d'adaptation en matière d'emploi et de ressources humaines. La première édition s'est tenue le 4 octobre 2017 lors d'une grande soirée de gala au Palais des congrès de Québec.

Dans le cadre de sa tournée PROSPÉRITÉ, le CPQ s'est arrêté en **Abitibi-Témiscamingue** et en **Estrie** pour aller à la rencontre des entrepreneurs et autres acteurs économiques et des élus, afin de mieux cerner les enjeux socioéconomiques de leur région respective.



# RAYONNEMENT

## DES COMMUNICATIONS D'INFLUENCE

EN 2017, LE CPQ A POURSUIVI SES EFFORTS AFIN D'ÊTRE DAVANTAGE PRÉSENT DANS LES MÉDIAS.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PARUTIONS MÉDIATIQUES



### • DES INTERVENTIONS SUR LES SUJETS DE L'HEURE

À près d'une trentaine d'occasions, le CPQ a participé à des événements dans différentes régions du Québec pour aller à la rencontre de ses membres, participer à des tables rondes ou prononcer des allocutions afin d'appuyer les initiatives favorisant la prospérité de notre société. Le CPQ s'est exprimé devant divers organismes et associations.

- La Société québécoise des professionnels en relations publiques
- La Chambre de commerce roumaine du Québec
- L'Institut de la gestion financière de Québec
- L'École des dirigeants des HEC Montréal
- Le Congrès national 2016 de l'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite
- La Chambre de commerce et d'industrie du sud-ouest de Montréal
- L'Association du camionnage du Québec
- La 22<sup>e</sup> édition de la Conférence de Montréal
- La 14<sup>e</sup> édition des Grands Prix du génie-conseil québécois, présentés par l'Association des firmes de génie-conseil
- Le Sommet Construction 2017 de l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec
- L'Institut de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire
- Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec
- La Société de développement économique du Saint-Laurent
- L'Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable

### • DES COLLABORATIONS ET DES PARTENARIATS GAGNANTS

En 2017, le CPQ a eu la chance de bénéficier de diverses collaborations, et a de son côté apporté son appui à plusieurs causes liées à ses domaines d'intervention.

 la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

 REGROUPEMENT Loisir et Sport du Québec

 CENTRE québécois de services aux associations Une initiative de RLQZ

 Chambre de commerce et d'industrie de Québec

 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU SUD-OUEST DE MONTRÉAL

 CRHA  
Ordre des conseillers en ressources humaines agréés

 AdmA  
ORDRE DES ADMINISTRATEURS AGRÉÉS  
PROFESSION GESTIONNAIRE

 SWITCH  
L'alliance pour une économie verte au Québec

 initiative intrapreneuriale

 LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

 MTL INTL  
MONTRÉAL INTERNATIONAL

 Prix Créateurs d'emplois du Québec

# LE CPQ, L'INFLUENCEUR NUMÉRO UN

LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS SECTORIELLES ADHÈRENT AU CPQ POUR :

## • PROFITER PLEINEMENT DU CAPITAL D'INFLUENCE DU CPQ

**70 000** employeurs qui portent le « **flambeau de la prospérité et de la richesse collective** » du Québec



**Facilité à créer de l'adhésion**, auprès de gens d'horizons différents, en faveur de ses dossiers à travers tout le territoire

**Nombreux événements de concertation et de promotion** entre les gens d'affaires, la relève et la population du Québec

Un immense **capital de sympathie** et une **solide crédibilité**

Les préoccupations des membres **inspirent nos actions**



**Stratégie de partenariat personnalisée et adaptée à votre réalité**



Un **porte-parole articulé, inspirant, convaincu et convaincant**

**Impact percutant** de nos interventions publiques et politiques

**Une équipe de talents et de compétences - passionnée et dédiée** - qui travaille sur des **enjeux et des solutions communes**

**Consultations et primeurs** de contenus **réservés aux membres**

Capacité à défendre une stratégie pour obtenir des **gains et des changements concrets** vis-à-vis les instances décisionnelles

**Relations continues** avec les **décideurs, membres et parties prenantes** (Club des entrepreneurs, leaders de la prospérité, réseaux académiques et d'ambassadeurs, tournées du PDG, événements des membres, conférences, contacts privés)

## • INSPIRER LA CRÉATION DE CONTENUS QUI LES REPRÉSENTENT



C'est de concert avec ses membres et pour eux que le CPQ génère des contenus pertinents et rigoureux qui mènent à la **publication de documents inédits sur des sujets spécialisés**, au cœur de la prospérité. C'est aussi avec ses membres que le CPQ partage la primeur de ses plateformes multimédias, de ses analyses et de ses études.

## • ACCÉDER DE MANIÈRE PRIVILÉGIÉE AUX ZONES D'INFLUENCE



Les membres du CPQ bénéficient du **contact direct avec les sphères décisionnelles**, notamment dans le cadre de ses **interventions** auprès d'une multitude d'instances, de **rencontres exclusives** avec les grands décideurs politiques, PDG et influenceurs, et lors d'**activités de rayonnement choisies**, telles des consultations publiques, une assemblée générale, des conférences, etc.

## • S'IMPLIQUER AUX CÔTÉS D'EXPERTS DANS DIFFÉRENTS CHAMPS D'INTERVENTION



Le CPQ a mis sur pied des **comités stratégiques de travail**, composés de représentants des associations et des entreprises membres qui sont consultés afin d'élaborer ses positions sur différents dossiers. On y traite, respectivement, **de rémunération et d'avantages sociaux, d'éducation et d'adéquation formation-emploi, de santé et de sécurité du travail, de fiscalité et de finances publiques, d'affaires publiques, d'économie décarbonisée et d'économie numérique.**

# GOVERNANCE, ADMINISTRATEURS ET ÉQUIPE DE LA PERMANENCE

AU 31 DÉCEMBRE 2017

## BUREAU DES GOUVERNEURS

### MEMBRES RÉGULIERS



**M. Ross R. Bayus**  
Président,  
Activités  
canadiennes,  
Énergie Valero  
inc.



**M. Yvon Charest**  
Président et  
chef de la direction,  
Industrielle  
Alliance, Assurance  
et services  
financiers inc.



**M. Paul  
Desmarais Jr.**  
Président du  
conseil et cochef  
de la direction,  
Power Corporation  
du Canada



**M. Alexandre  
Lefebvre**  
Président,  
Lefebvre et Benoit



**M. Dominic  
Robert**  
DG, Association  
des Entrepreneurs  
en construction  
du Québec



**M. Jean-François  
Blais**  
Président,  
Intact Assurances



**M. Guy Cormier**  
Président du  
conseil et chef de  
la direction,  
Mouvement  
Desjardins



**M<sup>me</sup> Émilie  
Dussault**  
Présidente,  
Technicolor  
Québec,  
Directrice  
générale de MPC



**M. Hervé Mallet**  
Président et chef  
de la direction,  
Ciment McInnis  
inc.



**M. Calin  
Rovinescu**  
Président et  
chef de la  
direction,  
Air Canada



**M. Luc Bourgoin**  
Directeur général,  
Association de  
la construction  
du Québec



**M. Pierre-Gabriel  
Côté**  
PDG,  
Investissement  
Québec



**M. Jean-Marc  
Eustache**  
Président et chef  
de la direction,  
Transat A.T. inc.



**M. Jacques  
Ménard**  
Président  
du conseil  
d'administration,  
Banque de  
Montréal



**M. Luc Tremblay**  
Directeur général,  
Société de  
transport  
de Montréal



**M. Éric Boyko**  
Président,  
Stingray Digital  
Média Group



**M. Pierre Dandoy**  
Vice-président  
principal de  
l'exploitation,  
Provigo



**M. Mario Girard**  
PDG, Port de  
Québec



**M. Pierre  
Pomerleau**  
Président-  
directeur général,  
Pomerleau inc.



**M<sup>me</sup> Sylvie  
Vachon**  
PDG, Port de  
Montréal



**M<sup>me</sup> Sophie  
Brochu**  
Présidente et  
chef de la  
direction,  
Énergir



**M. Denis  
Deschamps**  
Président et chef  
de la direction,  
Drakkar



**M. Marc-Étienne  
Julien**  
Président et chef  
de la direction,  
Ranstad Canada



**M. Eric Richer  
La Flèche**  
Président et  
chef de la  
direction,  
Metro inc.

### GOUVERNEURS ÉMÉRITES



**M. Pierre Desmarais II**



**M. Ghislain Dufour**



**M. John LeBoutillier**



**M. Sébastien Allard**



**M. André Y. Fortier**



**M. Jean-Yves Leblanc**



**M. Marcel J. Bundock**



**M. Guy G. Dufresne**



**M. Louis-Marie Beaulieu**



**M. Jim Hewitt**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Président**  
**M. Marc-André Roy**  
Chef de la direction, R3D  
Conseil inc.



**M<sup>me</sup> Gisèle Bourque**  
Directrice générale,  
Association des  
constructeurs de routes et  
grands travaux du Québec  
(ACRGTO)



**M<sup>me</sup> Suzanne Roy**  
Présidente sortante,  
Union des municipalités  
du Québec, et mairesse  
de Sainte-Julie



**M<sup>me</sup> Marie-Hélène Jetté**  
Associée, Norton Rose  
Fullbright Canada,  
S.E.N.C.R.L.



**Vice-président**  
**M. Stéphane Leduc**  
Président, Cegertec



**M<sup>me</sup> Diane J. Brisebois**  
Présidente et directrice  
générale, Conseil canadien  
du commerce de détail



**M. Karl Blackburn**  
Directeur principal  
- affaires publiques  
et relations  
gouvernementales  
Canada, Produits  
forestiers Résolu



**M. Michel Hémond**  
Président, Pyradia



**M. Denis Deschamps**  
Président et  
chef de la direction,  
Drakkar



**M<sup>me</sup> Sylvie Cloutier**  
Présidente directrice  
générale, CTAQ



**M<sup>me</sup> Suzanne Morin**  
Associée, Deloitte



**M. Mario Girard**  
Président-directeur  
général,  
Port de Québec



**M<sup>me</sup> Josée Méthot**  
Présidente-directrice  
générale, Association  
minière du Québec



**M. Michel Patry**  
Directeur, HEC Montréal



**M<sup>me</sup> Julie Roy**  
Présidente, Services  
ménagers Roy



**M. Gérald Pepin**  
Représentant du  
Groupement des chefs  
d'entreprise et président,  
Sim Bâtiments d'acier et  
séchoirs à bois inc.



**M. J. Serge Sasseville**  
Vice-président principal,  
affaires corporatives  
et institutionnelles,  
Québecor Media inc.

## PERMANENCE

**Yves-Thomas Dorval**  
Président-directeur général

**Norma Kozhaya**  
Vice-présidente - Recherche et économiste  
en chef

**M<sup>e</sup> Guy-François Lamy**  
Vice-président - Travail  
et affaires juridiques

**Benjamin Laplatte**  
Vice-président - Affaires publiques  
et communications

**Marius S. Brisson**  
Vice-président - Stratégie et rayonnement  
des affaires

**Denis Hamel**  
Vice-président - Politiques de développement  
de la main-d'œuvre

**Marie-Ève Bouthillier**  
Directrice administrative

**Chantal Hains**  
Directrice principale - Projets et liaison  
avec les partenaires main-d'œuvre

**Dominique Malo**  
Conseiller-cadre - Santé, sécurité et relations  
du travail

**Camilla Sironi**  
Conseillère principale - Communications  
et relations avec les médias (maternité)

**Nadine Légaré**  
Conseillère principale - Communications  
et relations avec les médias (intérim)

**Julie-Anne Roy**  
Conseillère principale -  
Rayonnement des affaires  
et relations avec les membres

**Marc-Antoine Grégoire**  
Conseiller - Communications  
et médias sociaux

**Pierre-Luc Massey**  
Conseiller - Événements et relations  
publiques

**M<sup>e</sup> Jean-René Lafrance**  
Conseiller juridique

**Chantal Picard**  
Coordonnatrice - Services aux membres  
et aux instances

**Isabelle Barbeau**  
Adjointe au président-directeur général

**Julie Lefebvre**  
Adjointe administrative -  
Santé et sécurité du travail

**Philippe Zdebelak**  
Adjoint - coordination  
au rayonnement des affaires

**Capucine Beauchamp**  
Adjointe aux communications -  
réceptionniste (maternité)

# MERCI À NOS PARTENAIRES 2017

## PARTENAIRES ARGENT



## PARTENAIRE BRONZE



### CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 510  
Montréal (Québec) H3A 2R7

Téléphone: 514 288-5161 ou 1 877 288-5161  
Télécopieur: 514 288-5165

[cpq.qc.ca](http://cpq.qc.ca)

DÉPÔT LÉGAL  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
Avril 2018

FSC  
Position